



Elaboration du Schéma Régional Biomasse de la Région Grand Est
Etude des gisements et du potentiel de développement de la méthanisation
COMPTE-RENDU réunion de lancement avec les acteurs
07/02/2019

Rédacteur :	Blandine ROBERT – INDDIGO
Relecture :	Luc EVRARD, Andréa JACK
Diffusion :	Par courrier électronique
Nb pages (celle-ci incluse)	5

Liste des présents (feuille d’émargement) en annexe.

1. INTRODUCTION

1.1 REGION GRAND EST

Pascal Gaillot, Vice-Présidente de la Région Grand Est, accueille l’ensemble des participants, excuse Jean Rottner, le Président du Conseil Régional et Jean-Luc Marx, le Préfet de Région. La Région souhaite que le Schéma Régional Biomasse (SRB) ne soit pas qu’un « schéma de plus » et est bien consciente des multiples sollicitations des acteurs (SRDEII, Clim’agri, SRADDET,...). Tout va être mis en ligne pour concourir au développement des territoires et des filières.

Les deux piliers de la Région sont l’industrie et la bioéconomie : à l’échelle du territoire, c’est ce qui va concourir à la valorisation des agroressources. Le Grand Est est une des premières régions agricoles de France, elle produit du carbone renouvelable.

La Région a la volonté de mettre en réseau les acteurs.

La SRDEII cible plusieurs filières, dont la méthanisation.

Le SRADDET fixe les grands axes d’aménagement du territoire. Il a été présenté en plénière en juin 2018. Parmi les orientations :

- devenir en 2050 une région à énergie positive et bas carbone,
- adapter les réseaux de transports et d’énergie,
- valoriser la ressource bois,
- développer l’économie circulaire.

Clim'Agri (appui de la Chambre Régionale d'Agriculture) présente des scénarii à l'horizon 2035 et 2050 pour répondre à la SNBC, sur la question de comment faire en sorte que les pratiques agricoles et forestières aient un impact positif sur le changement climatique et qu'elles ne soient pas trop impactées.

L'exercice SRB, cofinancé par la Région et l'ADEME ne doit pas être fait seulement dans le carcan réglementaire, mais il est l'occasion de produire un outil de prospective. Le SRB est couplé à un volet méthanisation : cette filière est stratégique, elle peut faire émerger des conflits d'usages, c'est pourquoi il y a un focus particulier à ce sujet.

1.2 SGARE

François SCHRICKE, adjoint au SGARE indique qu'il y a un besoin de pluralité des regards pour construire un document durable (dans le temps et dans le contenu) ; un maximum de concertation est nécessaire.

Le Schéma vient s'imbriquer dans d'autres schémas ou outils : SNMB, PPE, SRADDET, PRFB, PRPGD.

Le SRB traite de la valorisation de la biomasse à des fins énergétiques et sera la déclinaison régionale de la stratégie de la bioéconomie qui vise à améliorer la connaissance de la biomasse produite à des fins de bioéconomie. Le SRB devra prendre en compte les enjeux suivants :

- intégrer le changement climatique,
- assurer la disponibilité des ressources sur le long terme, de l'échelle régionale jusqu'à l'échelle industrielle,
- produire la biomasse de manière éco-efficace, et en faire un levier d'emplois.

Le SGARE encourage les acteurs à participer pour apporter leur pierre à l'édifice.

2. ORDRE DU JOUR

- Contexte réglementaire et articulation des différents exercices
- Point sur le PRFB, le PRPGD et la démarche Clim'agri
- Point d'étape sur le SRADDET
- Méthodologie pour l'élaboration du SRB et de l'EES
- Modalités de concertation et mobilisation des acteurs
- Calendrier

3. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Cf présentation d'Anaïs Vernier, DREAL Grand Est

60% de la production d'énergie renouvelable en Grand Est vient de la biomasse

Grand Est : première région en termes de méthanisation agricole

Biomasse importante pour atteindre les objectifs définis par la PPE et la SNMB.

Rappel de la cascade des usages de la biomasse issus de la SNMB.

❶ QUESTIONS

- Philippe CLEMENT, FNSEA Grand Est : au sujet de la méthanisation en Grand Est, attention à ce le développement proposé se fasse en partenariat avec l'élevage et non pas en concurrence avec celui-ci.

Solagro est connu pour son scénario Afterres 2050 qui se base sur une baisse de l'élevage¹, inquiétude que cela se traduise dans les objectifs du SRB.

- Pascale GAILLOT : le COPIL a tenu à mettre en avant ce problème de conflits d'usages, y compris entre agriculture pour l'alimentation et pour l'énergie. Solagro a été retenu dans le groupement d'AMO : le travail fait sur Clim'AGri a montré l'excellent partenariat entre Solagro et la chambre régionale d'agriculture (CRA). Les idées défendues par ces structures n'ont pas prévalu sur les choix faits dans les scénarios de Clim'Agri. Il faut travailler de manière collective, efficace, entre les acteurs concertés et les membres du COPIL.
- Maximin CHARPENTIER, Chambre Régional d'Agriculture Grand Est : crainte dans l'orientation stratégique régionale que l'utilisation de la biomasse soit trop "verticale". Il y a un marché en face de la biomasse : élevage, alimentaire, ... il faudrait une vision plus économique du schéma, avec l'évolution des marchés dans les années à venir. Il ne peut pas y avoir un SRB sans assurer la durabilité du système : la première pierre angulaire est la durabilité du sol. Les attentes sociétales sont importantes pour faire évoluer les assolements, la seule solution est d'augmenter la rotation et d'y amener des légumineuses pour limiter les intrants azotés (exemple en Bourgogne). Forte interaction entre énergie, agronomie, sols et marchés. Demande d'approche globale, et non par filière (méthanisation par exemple). Demande de mettre dans la boucle les acteurs économiques. La méthanisation est un vrai outil agronomique (allongement des rotations).
 - Difficulté : transversalité et dynamique. Le diagnostic est une photo à un instant t, le SRB n'aura d'utilité que dans le cas où ces deux difficultés sont bien prises en compte.
 - Le COPIL attend les contributions du monde économique (Fédération des coopératives par exemple), sa participation à l'élaboration du SRB, aux ateliers.
- Aude BARLIER, EGGER : attention à ne pas déconnecter la partie économique. Que sont les "produits de fin de vie" ? Lesquels sont effectivement considérés comme de la biomasse ?
- Thierry DANIEL, GRTgaz : demande que dans le SRB GE soit gardé un cap de 10% de gaz vert inscrit dans le projet de la PPE, à travers les outils financiers et économiques. La méthanisation doit avoir le soutien nécessaire pour l'amener à maturité.
- Claude CELLIER, représentant du CESER (agriculteur) : adhésion aux propos de la FNSEA et la CRA, volonté d'avoir une étude globale et attention aux concurrences (pulpes de betterave), objectif de multiplier par 5 le nombre de méthaniseurs. Quid des biocarburants ?
- Claire JUNKER, Fibois Grand Est : échelle du SRB, comment sont prises en compte les spécificités du territoire, notamment sur le bois énergie ?
- Patrick KLEIN, FNE : contradiction entre la prévision d'évolution de la forêt et les données IGN qui montrent une baisse du bois sur pied dans un contexte de récolte stable jusqu'à présent. Demande de respecter la limitation de 15% de cultures dédiées, et de ne pas incinérer de déchets contaminés. Longue intervention : demande à la FNE de transmettre ses contributions écrites².

4. POINT SUR LES DEMARCHES LIEES

4.1 PRFB

Cf. présentation d'Isabelle Wurtz, DRAAF

¹ NDLR : c'est un constat qu'il y a une baisse de l'élevage, Afterres2050 propose des solutions pour limiter cette baisse et conserver les cheptels dans une logique agroécologique

² NDLR : l'intervention de FNE reprend dans les grandes lignes les propos évoqués lors de l'entretien dédié avec cette structure, cf. le compte-rendu de cet entretien.

4.2 PRPGD

Cf. présentation de Michel GUILBAUD, Région Grand Est

4.3 CLIM'AGRI

Cf. présentation de Christelle LANCELOT, ADEME

Deux scénarios creusés : AME (Avec Mesures Equivalentes) et AMS (Avec Mesures Supplémentaires)

5. SRADDET

Cf. présentation de Benoît LEPLOMB, Région Grand Est

Accent sur le rôle de production d'énergie de la Région (Région à Energie Positive)

❶ QUESTIONS

- Daniel Béguin (ancien Vice-Président de la région Lorraine) : quel niveau de cohérence entre SRB et PRFB ? le SRB lui semble plutôt ensemblier et le PRFB opérationnel, donc les calendriers ne concordent pas puisque le PRFB est bientôt terminé. La forêt Grand Est est un puits de biodiversité : les objectifs de mobilisation des bois lui semblent incompatibles avec la préservation de la biodiversité. Concurrence entre le bois de trituration, le bois de feu (important en zone rurale), et le bois énergie (chaufferies collectives, réseaux de chaleur, exportations). Projets industriels importants : comment est-ce pris en compte ? Méthanisation : l'utilisation de l'herbe doit aller en alimentation animale, l'élevage doit être préservé et contribue à la biodiversité. Les aides accordées à la méthanisation, conditionnées à l'apport de biodéchets, seront-elles attribuées selon les mêmes critères qu'aujourd'hui ?
 - Réponse d' Isabelle Wurtz : Le PRFB est opérationnel et se décline en autres documents. L'étude sur la disponibilité bois était convenue pour alimenter le PRFB. La forêt est effectivement un réservoir de biodiversité (dans les forêts vieilles notamment) : dans le PRFB, l'objectif est d'aller plus loin sur un réseau de continuité de peuplements vieillissants (cartographie). Les forêts du Grand Est sont à 60% feuillues.
 - 66 dossiers méthanisation reçus dans le dernier appel d'offre ADEME-Région, tous ont fait l'objet d'auditions, la priorisation est actuellement étudiée pour définir les critères. Il y aura une priorisation, pour la Région en tous cas, l'accompagnement financier privilégiera les projets portés par les agriculteurs avec une valeur ajoutée pour les agriculteurs. Les approvisionnements seront regardés et il sera veillé à ce que ce soient des effluents d'élevage et des déchets agricoles.
- Frédéric LEVY, ONF : le bois énergie est enjeu important, il faut communiquer sur le fait que, dans la hiérarchie des usages, l'énergie arrive en dernier. Nécessité qu'il soit sec, et laisser sécher le bois en forêt c'est normal : communiquer là-dessus aussi. Consommation de bois bûche en baisse par les ménages. Y aura-t-il un inventaire de zones "blanches" où un besoin de débouché existe pour le bois énergie ? Pas de chaufferies pour écouler le bois énergie produit.
 - Réponse : cela fera partie intégrante du SRB
- Bruno COLLIN, coopération Grand Est : lien entre forêt, déchets, climat-air. Quelle est la vision du Conseil Régional en termes d'économie et d'emplois ? Comment sera tranché le choix entre favoriser la force économique de la région et l'objectif de baisse des émissions de GES ?
 - Réponse : le soutien de l'économie et des emplois n'est pas remis en cause (priorité évoquée par le président Rottner), au contraire, grâce à la valorisation énergétique de la biomasse, de nouvelles valeurs ajoutées seront à déployer.
- Philippe CLEMENT, FNSEA : Quels sont les moyens dont dispose l'Etat pour restaurer l'équilibre sylvo-cynégétique déjà bien détérioré ? (problème de la pression des sangliers)

- Réponse d' Isabelle Wurtz : Le PRFB comprend un programme d'actions rédigé avec des zones ciblées, plutôt sur les cervidés. Ce fut un travail approfondi qui a été mené sur la question.

6. SRB

• QUESTIONS

- Aude BARLIER, EGGER : les bois industriels en fin de vie sont-ils compris dans le périmètre SRB ?
 - Oui.
- Rémy HERMOUET, Engie COFELY : Il y a 12 ans, on parlait beaucoup des cogénérations biomasse, puis il y a eu une baisse et une remontée. Qu'en est-il aujourd'hui du charbon ? Il y a en permanence des AO et des AAP (CSR, BCIAT, CRE...). Tout ce qu'on fait se déroule dans un cadre compétitif national et international et les choses bougent tout le temps. Par rapport à ces éléments, qu'est-ce qui est prévu pour que le SRB ait un caractère « dynamique », qu'il ne soit pas obsolète dès sa parution ? Comment faire pour adapter le schéma « en permanence » ?
 - INDDIGO : Le SRB débute, il doit être révisé tous les 6 ans et les propositions des acteurs seront les bienvenues. Le SRB ne devra pas se limiter aux contraintes réglementaires actuelles, il doit présenter ce qui est souhaité, sans frein réglementaire.
 - Région Grand-Est : En effet, même les réglementations évoluent, ainsi que les politiques. Notamment, les objectifs de la PPE sont en train d'être revus (à la baisse).
- GrdF : comment ont été choisis les membres du COPIL élargi, pourquoi GrdF n'en fait pas partie ?
 - Le COPIL élargi a été dans un premier temps ouvert aux acteurs des filières amont (forêt, agriculture, déchets). La question de l'ouvrir aux acteurs de la valorisation, et notamment aux énergéticiens, a été évoquée. Il a été choisi de ne pas les y convier pour l'instant, pour éviter la non-exhaustivité de leur représentation. Cependant, cela pourra se faire dans un second temps, si leur présence s'avère souhaitée.³
- Vice-Président de la CC de Bar-le-Duc : Sur les biodéchets et leur collecte : il faut que les méthaniseurs soient équipés d'hygiénisateurs pour accepter les biodéchets mais beaucoup des nouveaux projets n'en possèdent pas. Il faut y penser !
 - Les acteurs sont invités à venir aux prochaines réunions et ateliers pour y apporter ce type de contribution.
- Thierry DANIEL, GRTgaz : Concernant le COPIL, est-ce que pôle IAR en fera partie ?
 - INDDIGO : la présence des acteurs de la bioéconomie au COPIL a été envisagé mais il était délicat de choisir un acteur plutôt qu'un autre. Le pôle IAR a cependant été identifié parmi les acteurs à interroger en phase de diagnostic.

Sans remarque dans les 8 jours qui suivent sa diffusion, ce compte rendu sera considéré comme validé.

Pour tout renseignement complémentaire :

Blandine ROBERT – INDDIGO

Email : b.robert@inddigo.com

³ NDLR : L'ATEE est convié au COPIL pour représenter les énergéticiens.